

DIU Approfondissement en insuffisance cardiaque et cardiomyopathies

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIB621

Responsable pédagogique : Pr Damien Logeart

Forme de l'enseignement : distanciel synchrone

Universités partenaires : Universités de Lorraine, Montpellier, Nantes et Toulouse

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

Ce diplôme vise à apporter une formation approfondie pour la prise en charge des patients insuffisants cardiaques et/ou cardiomyopathies. Les médecins formés auront acquis des compétences leur permettant de travailler de d'animer une équipe spécialisée dans la prise en charge de l'insuffisance cardiaque et des cardiomyopathies au sein de centres travaillant en lien avec un centre tertiaire.

Les objectifs sont d'apporter des compétences aux étudiants dans :

- les techniques d'imagerie diagnostiques de l'insuffisance cardiaque et des cardiomyopathies,
- la prescription des thérapeutiques pharmacologiques, des dispositifs implantables (DAI, CRT), des interventions de cardiologie interventionnelle coronaire et structurelle valvulaire, des assistances circulatoires mécaniques à court et long terme et de la transplantation cardiaque.

Ils auront été sensibilisés à l'intérêt de leur implication dans les essais de recherche clinique et participation à des registres.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, les étudiants sont capables de :

- Prendre en charge de façon optimale les patients insuffisants cardiaques quelle que soit leur sévérité
- Faire le diagnostic des différentes cardiomyopathies et en connaître les prises en charge spécifiques
- Reconnaître les indications et annoncer les éléments techniques de base de la transplantation et des systèmes d'assistance

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DIB621

Volume horaire : 74 heures, dont 72.5 heures d'enseignement et 1.5 heures d'exams

Calendrier :

La formation se déroule en visio, constituée de 20 modules du 02/10/2025 au 18/05/2026

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Module 1 : Généralités
- Module 2 : Traitement médical (1)
- Module 3 : Traitement médical (2)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Module 4 : Rythmologie et IC
- Module 5 : Choc cardiogénique
- Module 6 : Imagerie de l'IC
- Module 7 : HTAP
- Module 8 : LVAD
- Modules 9 : Greffe
- Module 10 : Cardiomyopathies
- Module 11 : CMH sarcomérique
- Module 12 : Amyloses
- Module 13 : CM dilatée
- Module 14 : Cardiomyopathies (autres)
- Module 15 : Myocardites
- Module 16 : Fuite tricuspidale (table ronde)
- Module 17 : Fuite mitrale (table ronde)
- Module 18 : Test d'effort cardiométabolique, réadaptation
- Module 18 : IC droite
- Module 19 : Autres points essentiels

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Commission pédagogique (commission de recrutement et de validation d'acquis) :

- Pr Guillaume Baudry, PU-PH, Université Henri Poincaré Nancy I, CHU de Nancy
- Pr Clément Delmas, PU-PH, Université de Toulouse, CHU Rangueil, Toulouse
- Pr Damien Logeart, PU-PH, Université Paris Cité, CHU Lariboisière, Paris
- Pr François Roubille, PU-PH, Université de Montpellier 1, CHU de Montpellier
- Pr Jean-Noël Trochu, PU-PH, Université de Nantes, CHU de Nantes

Ressources matérielles :

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations

- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

La réalisation de la formation est attestée par le relevé de connexion de la plateforme de visio-conférence ou la signature électronique de la feuille d'émargement, ainsi que par le scénario pédagogique et les travaux réalisés.

A l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

- Internes inscrits en DES de médecine cardiovasculaire ayant validé leur 2ème année ou équivalent à l'étranger
- Médecins diplômés (DES français ou équivalent étranger) : cardiologie, anesthésie-réanimation, réanimation médicale, néphrologie, chirurgie thoracique et cardiovasculaire
- Médecins internistes et gériatres sur dossier

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "Conditions d'admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1560 €**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Pour toute personne finançant seule sa formation : **1560 €**
- Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
 - Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **1100 €** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)
 - Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **760 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : **300 €**(à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

*Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

Date de début de la formation : 2 oct. 2025

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation